



Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 29 juin 2011 à 20 H 30 à LEMBEYE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 45

Votants : 45

Contre : 0.....

Abstention : 0.....

Date de convocation 23 juin 2011

PRESENTS : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , OULIE Nadine, TRUCO Jean-Philippe, DUBERTRAND François, TORTIGUE Jean, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, PEYROU Robert, LAMAZERE Georges, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, BOINOT Elisabeth, LANDI Jean-Luc, ROUTIS Francis, DESSERE Jean-Michel, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, NEUVILLE Marie-Françoise, ARNALOT Olivier, ROUMIGOU Christian, MARIE Jacky, CAPDEVIELLE Eliane, MARTINS José, CLOUTE Thierry, CAZENAVE Andrée, RIUS Benoît, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, CHANTRE Michel, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

ABSENTS EXCUSES : MM. REISCH Sonia, COUSTAU-GUILHOU Paul, LARQUE Johan, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, MERCIER Emmanuel, MONDAT Thierry, SANSOT Raymond, MAURY Jean-Claude, BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, CANTOUNET Michel, DEVECIS Laurent, GAIRIN Marc, LOUSTAU Aline, DEVIER Marie-Claude, MERVANT Christian, MURILLO Charles, CERISERE Frédéric, CASSOU Henri, JUNCA Serge, TAURUS Pierre, HUGUES Gabriel, HERAN Jean-Robert, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, PEHAU Jean-Luc, LARQUE Danielle,

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur GAYE Robert.

OBJET : Lancement de la démarche vers le permis d'aménager.

Le Président rappelle que la Communauté de Communes a procédé à l'acquisition d'une réserve foncière par délibération du 20 mai 2010.

Cette réserve foncière a permis de prendre contact avec d'autres propriétaires, en tenant compte des premiers résultats de l'étude des zones inondables. Ainsi ont été identifiées les parcelles A1 518 ; A1 627 et A1 629 de la Commune de Samsons-Lion. Au total, la superficie de ces trois parcelles est de 2 ha 84. La partie totalement hors d'eau représente environ 1 ha 50. L'autre partie devra être affinée en fonction des modalités hydrauliques en cours de réalisation.

Globalement, ces parcelles sont intéressantes pour le projet de ZA du fait de la proximité avec la parcelle A1 608 acquise par la Communauté de Communes. Au final, l'ensemble de ces parcelles bénéficie d'une desserte routière directe depuis la RD 943, axe structurant du canton. Par ailleurs, les réseaux électriques, d'eau potable et de fibre optique passent à proximité immédiate de ces parcelles.

L'ensemble de ces points ont été transmis au pôle urbanisme de la DDTM. Pour aller vers le dépôt d'un Permis d'Aménager, un certain nombre de pièces administratives devront être produites.

Ces pièces pourront être obtenues à partir de deux études.

La première étude traitera de l'assainissement. Il s'agit de définir comment seront traitées les eaux usées des entreprises de la ZA.

La seconde étude concernera la conception de l'aménagement de la ZA, la répartition des lots et le règlement de construction des bâtiments. Pour cette seconde étude, il faudra prévoir préalablement l'emprise foncière de la ZA.

Par cette délibération, il s'agit donc de définir ce périmètre d'étude, valider le lancement d'une consultation pour la réalisation d'un dossier loi sur l'eau et enfin le lancement d'une étude de conception et d'aménagement de la ZA.

Après débat, le Conseil Communautaire

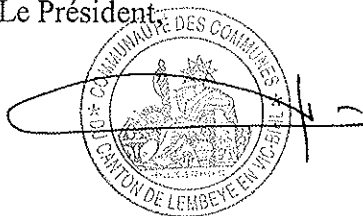
VALIDE

- le lancement de la démarche vers le Permis d'Aménager,
- le périmètre d'étude,
- le lancement d'une consultation pour la réalisation d'un dossier loi sur l'eau,
- le lancement d'une étude de conception et d'aménagement de la ZA.

AUTORISE le Président à signer documents affairant à cette décision.

Fait et délibéré à Lembeye
Le 29 juin 2011

Le Président



Michel CHANTRE